

**Commission de la frontière internationale,  
États-Unis et Canada**



**Rapport annuel conjoint 2012**



International  
Boundary  
Commission



Commission  
de la frontière  
internationale



L'honorable Hillary Clinton  
Secrétaire d'État des États-Unis  
Washington, D.C.

L'honorable John Baird  
Ministre des Affaires étrangères  
Ottawa

Secrétaire Clinton, Ministre Baird,

Nous avons l'honneur de soumettre, ci-joint, à nos deux gouvernements un rapport conjoint des Commissaires sur les travaux d'entretien et réglementaires accomplis durant l'année civile 2012 relativement à la frontière internationale entre les États-Unis et le Canada.

Il s'agit du 88<sup>e</sup> rapport annuel conjoint soumis par les Commissaires en vertu des dispositions de l'article IV du *Traité de Washington* du 24 février 1925. Ce rapport contient un compte rendu complet des inspections frontalières et des travaux d'entretien exécutés.

Respectueusement soumis,

Kyle K. Hipsley

Commissaire par intérim des États-Unis

Peter Sullivan

Commissaire du Canada

États-Unis  
2000 L Street,  
N.W. Suite 615,  
Washington  
DC 20036 U.S.A.

Tel : 202-736-9100  
Fax : 202-632-2008

Canada  
615, rue Booth  
Bureau 575  
Ottawa (Ontario) CANADA  
K1A 0E9

Tél. : 613-992-1294  
Télec. : 613-947-1337

## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	4
MANDAT .....	5
PRINCIPALES ACTIVITES D'ENTRETIEN .....	6
Rivière Saint-François (Maine/Québec et Nouveau-Brunswick) .....	6
Ligne Ouest (Vermont et New York/Québec) .....	7
Lignes Sud et Sud-Ouest (Maine/Québec) .....	10
Frontière du 49 <sup>e</sup> parallèle (Montana, Idaho et Washington/Alberta et Colombie-Britannique) .....	11
AUTRES ACTIVITES D'ENTRETIEN .....	14
INSPECTIONS DES COMMISSAIRES SUR LE TERRAIN.....	15
RÉSUMÉ DES COMMUNICATIONS .....	16
PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2013 .....	17
Section américaine .....	17
Section canadienne .....	17
QUESTIONS REGLEMENTAIRES .....	17
SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (SIG) .....	17
RAPPORT FINANCIER.....	18
PLAN D'ENTRETIEN .....	19
ANNEXE A .....	22
Détail des travaux d'entretien .....	22
ANNEXE B .....	43
Sommaire des opérations d'entretien de la frontière .....	43

## INTRODUCTION

Voici le 88<sup>e</sup> rapport annuel sur l'entretien de la frontière internationale entre les États-Unis et le Canada conformément aux traités de 1908 et de 1925. Ce rapport décrit la façon dont la frontière entre le Canada et les États-Unis – de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique, et de l'océan Pacifique à la mer de Beaufort – a été entretenue en 2012. Il constitue une compilation des activités et met en corrélation les activités d'entretien et les plans d'entretien à court et à long terme.

La frontière entre les États-Unis et le Canada a été instituée à la suite de 26 traités, conventions, protocoles, arbitrages et jugements arbitraux, du *Traité de paix* de 1783 (entre la Grande-Bretagne et les États-Unis) au traité de 1925 entre le Canada et les États-Unis. Bien que des commissions frontalières spéciales aient été créées au fil des ans, la création de la Commission de la frontière internationale (CFI) remonte au *Traité sur la frontière internationale* de 1908 qui nommait deux commissaires pour localiser et démarquer la frontière entre les deux pays. La CFI permanente, établie par le traité de 1925, a reçu le mandat d'entretenir la frontière sous la direction des deux commissaires.

Ainsi, le mandat de la CFI est énoncé dans les traités de 1908 et de 1925, et pour la section canadienne, dans la *Loi sur la Commission de la frontière internationale* de 1960. La CFI comprend une section américaine et une section canadienne, chacune rendant compte à son commissaire respectif. Le personnel technique, administratif et responsable des politiques de chaque section est complété par des employés saisonniers. Le commissaire par intérim pour les États-Unis, Kyle Hipsley, est au service de la section américaine depuis longtemps, et il était récemment commissaire-adjoint. Le commissaire canadien, Peter Sullivan, a été nommé par décret en sa qualité d'arpenteur général des terres du Canada.

Le présent rapport sera accessible en ligne en vue d'appuyer l'engagement de la CFI de faciliter un large accès à l'information tout en réduisant au minimum l'impression et la distribution de documents. Un nombre réduit d'exemplaires sera imprimé aux fins de distribution officielle et d'archivage.



*Kyle K. Hipsley*  
Commissaire par intérim des États-Unis



*Peter Sullivan*  
Commissaire du Canada

## MANDAT

*[Traduction] « Les commissaires nommés en vertu des dispositions du traité du 11 avril 1908 ont conjointement le pouvoir et l'obligation : d'inspecter les diverses sections de la ligne de démarcation entre le Dominion du Canada et les États-Unis, ainsi qu'entre le Dominion du Canada et l'Alaska comme ils le jugent nécessaire; de réparer toutes les bornes et les bouées endommagées; de déplacer et reconstruire les bornes qui sont détruites; de maintenir une éclaircie le long de la frontière; de déplacer les bornes frontière vers de nouveaux emplacements et d'établir les bornes et bouées supplémentaires qu'ils jugent utiles; **de maintenir en permanence la frontière** entre le Dominion du Canada et les États-Unis, ainsi qu'entre le Dominion du Canada et l'Alaska. » (Traité sur la frontière internationale de 1925)<sup>1</sup>*

---

<sup>1</sup> *Traité en vue de déterminer la démarcation de la frontière entre les États-Unis et le Canada. Signé le 24 février 1925. Ratifié à Washington le 17 juillet 1925.*

## PRINCIPALES ACTIVITES D'ENTRETIEN

Les activités d'entretien importantes ont été essentiellement centrées le long de la rivière Saint-François (Maine/Québec et Nouveau-Brunswick), de la ligne Ouest (Vermont et New York/Québec), des lignes Sud et Sud-Ouest (Maine/Québec), sur une partie de la frontière du 49<sup>e</sup> parallèle (Montana, Idaho et Washington/Alberta et Colombie-Britannique) et de celle du 141<sup>e</sup> méridien (Alaska/Yukon).

### *Rivière Saint-François (Maine/Québec et Nouveau-Brunswick)*

Cette section de la frontière remonte le long la rivière Saint-François jusqu'à sa source, sur une distance de 70 km (43 milles [mi]), au lac Pohénégamook. Une longue section de la rivière traverse des forêts denses en territoire américain, et des plaines agricoles en territoire canadien et a tendance à changer de cours. La frontière, dont le tracé était autrefois entièrement marqué par la rivière, comprend aujourd'hui de longs tronçons terrestres résultant des déviations de la rivière. Le jalonnement des points frontaliers, aujourd'hui situés sur la terre ferme, a été effectué lors de travaux antérieurs.

Cette saison, deux équipes distinctes (une américaine, une canadienne) ont été déployées pour effectuer des levés de vérification, des travaux d'éclaircie et des inspections de bornes. L'équipe américaine a effectué le levé de la section située au sud de Rivière-Bleue, entre les points de changement de direction n<sup>os</sup> 702 et 501. Elle a également procédé au dégagement de la section aujourd'hui située sur la terre ferme, entre les bornes C-133 vers le nord et la borne repère C-147, soit une distance d'environ 4,4 km (2,6 mi).



*KWB-12-06 : Transport le long de la rivière Saint-François (Maine/Québec)*

L'équipe canadienne a également effectué un levé de contrôle de la zone située entre la borne C-133 et la borne repère C-147 en direction nord. Elle a utilisé un canevas de levés GPS partout où cela était possible; pour les autres bornes, elle a utilisé des méthodes de levé classiques. Le canevas GPS a été réalisé sur le terrain par des connexions à deux bornes du Réseau de base canadien (RBC), soit le RBC de Cacouna (RBCCAC) et le RBC d'Edmundston (RBCEDM). Le réglage final s'est achevé par l'ajout de données provenant de quatre stations de référence en régime continu (CORS) situées en sol américain et de trois stations du Système canadien de contrôle actif (SCCA).



12-01 : Station de contrôle GPS établie à la borne repère S-151 (Maine/Québec)

### ***Ligne Ouest (Vermont et New York/Québec)***

Le 45<sup>e</sup> parallèle, ou frontière de la ligne Ouest, s'étend du ruisseau Halls au fleuve Saint-Laurent et traverse les terres agricoles fertiles du Sud du Québec et celles du Nord du Vermont et de l'État de New York. Plusieurs parties de cette région ont été peuplées bien avant tout effort d'en définir les limites. Par conséquent, la ligne passe à travers des champs, un cimetière et des villages où elle traverse de nombreux bâtiments. La ligne de démarcation initiale remonte à la période précédant la Guerre d'indépendance et n'était rien de plus qu'une ligne tracée à la boussole afin d'établir la frontière entre les deux colonies britanniques. Lors de la reconstitution de la ligne originale, on a constaté de nombreuses déviations et découvert que la frontière se trouvait à une distance appréciable du 45<sup>e</sup> parallèle.

Pendant la prohibition aux États-Unis, de nombreuses maisons ont été construites sur la ligne frontalière. Plusieurs maisons n'existent plus, mais il en subsiste encore quelques-unes.

Pendant la saison 2012, des activités d'entretien ont été effectuées entre la borne 632, sur le côté ouest du lac Champlain, et la borne 714, près du point d'entrée Herdman.

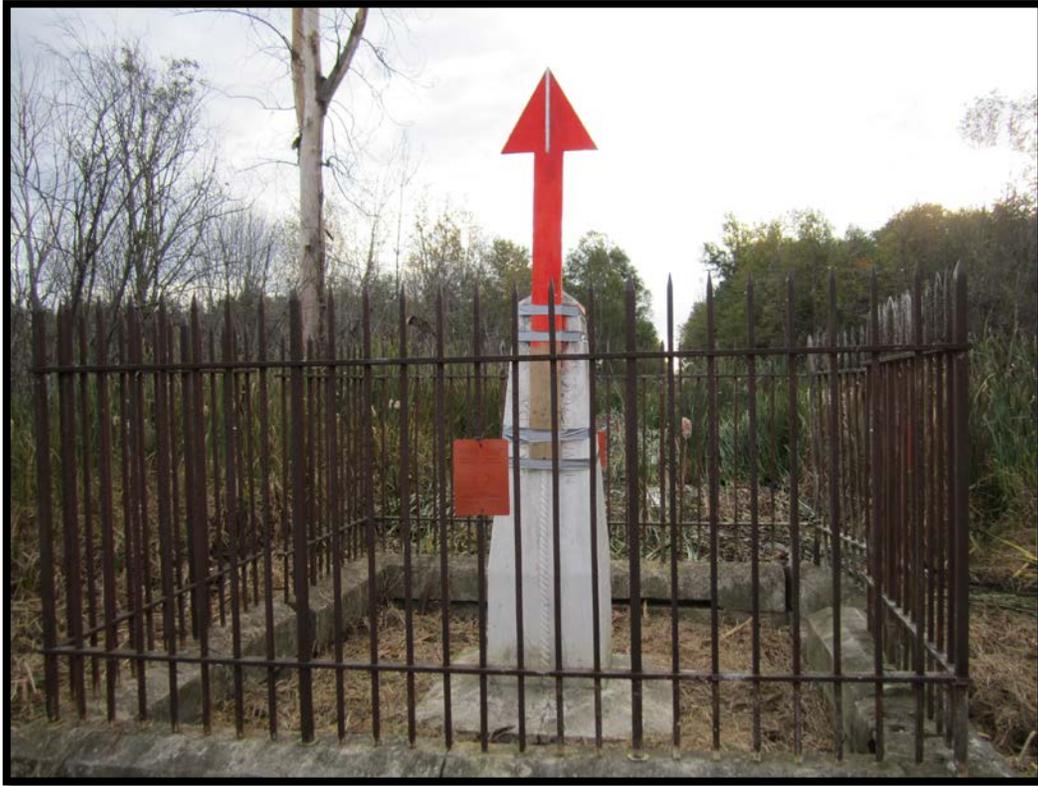


JLH12-1 : Une grue Palfinger décharge des bornes frontalières (Vermont / Québec).

Le principal objectif était de remplacer les bornes frontalières afin d'améliorer la ligne de démarcation aux points d'entrée situés le long de la ligne Ouest. Ce segment de 70 km de longueur compte 129 bornes. Au total, 8 obélisques décoratifs et 18 obélisques standard en granit ont été érigés et 10 autres ont été réparés.

De plus, un levé GPS a été effectué sur la section de la ligne Ouest qui s'étend de la borne 635A sur le côté ouest du lac Champlain à la borne 754A, à l'est de la rivière aux Saumons.

En 2012, 166 bornes ont fait l'objet d'un levé; ce nombre inclut les 12 stations de base principales pour lesquelles un levé a été effectué en 2011. Cela représente une distance de 102 km (63,8 mi). Si l'on exclut les bornes de contrôle, le nombre total des bornes ayant fait l'objet d'un levé en 2011 et 2012 s'élève à 298, sur une distance de 178 km (111,3 mi) le long de la frontière internationale.



*JLH12-1 : La borne 646, à l'ouest de la rivière Richelieu (Vermont/Québec)*

Un entrepreneur a effectué des travaux d'éclaircie entre les bornes 722A et 754A sur une distance totale de 23,6 km (14,7 mi) et une équipe américaine de la CFI a dégagé la section comprise entre les bornes 659 et 684, sur une distance totale de 10,059 km (6,25 mi).

L'état de délabrement dans lequel se trouvent les bornes de la ligne Ouest et le mauvais état des éclaircies sur cette même ligne s'expliquent par le manque d'entretien dont elles ont souffert au cours des 100 dernières années. Les travaux d'entretien dont elles avaient grand besoin progressent et se poursuivront en 2013.



*KWB-12-04 : L'équipe transporte le matériel au moyen d'une Mule de Kawasaki le long de la ligne Ouest (New York/Québec).*



*KWB-12-08 : Toute l'équipe met la main à la pâte pour dégager l'éclaircie obstruée par un pin blanc (New York/Québec).*

### ***Lignes Sud et Sud-Ouest (Maine/Québec)***

La section de la ligne Sud-Ouest commence à la source de la rivière Saint-François près d'Escourt, au Québec, et se poursuit en droite ligne en direction sud-ouest sur une distance de 103 km (64 mi) jusqu'au lac Frontière, au Québec. Le long de la frontière, la région est densément boisée et très peu développée. Aux fins des travaux d'entretien, l'accès à cette zone se fait principalement au moyen de véhicules chenillés le long de la frontière et sur des chemins forestiers. Au lac Frontière, la ligne Sud bifurque en direction ouest sur une distance de 32 km (20 mi) jusqu'à ce qu'elle croise le bras sud-ouest de la rivière Saint-Jean.



*JP2012-1 : Lac de l'Est sur la ligne Sud-Ouest en direction est (Maine/Québec)*

Un entrepreneur a effectué des travaux d'éclaircie sur une distance de 88 km (55 mi) entre les bornes 193 et 276. Cette section est caractérisée par une végétation mixte sur terrain montagneux.

Un entrepreneur a également dégagé une partie de la ligne Sud qui s'étend sur une distance de 30,6 km (19,1 mi) de la borne 276 jusqu'au croisement avec le bras sud-ouest de la rivière St-Jean, à proximité de la borne repère 309. La végétation est majoritairement constituée de conifères, et de nombreuses tourbières et zones marécageuses longent la ligne.

### ***Frontière du 49<sup>e</sup> parallèle (Montana, Idaho et Washington/Alberta et Colombie-Britannique)***

La ligne de démarcation qui longe les contreforts et continue vers l'ouest pour traverser le sommet des Rocheuses constitue la section Montana et Idaho/Alberta et Colombie-Britannique de la frontière internationale. Cette section de la ligne est l'une des plus difficiles à entretenir. La frontière traverse les chaînes de montagnes atteignant jusqu'à 3 050 m (10 000 pi) d'altitude et très peu de routes permettent d'accéder à la ligne. À l'exception de quelques cimes de montagnes, toute cette section de la ligne est densément boisée et l'éclaircie ne peut être entretenue que par des opérations de dégagement. La plus grande partie de la frontière Idaho et Washington/Colombie-Britannique traverse elle aussi plusieurs chaînes de montagnes principalement couvertes de forêts.

En dépit des contraintes budgétaires et du temps de vol limité des hélicoptères, l'équipe a réussi à compléter les levés de contrôle prévus pour cette année, de la borne 155 à la

borne 261, vers l'est. Ce levé de contrôle GPS sera utilisé pour établir un contrôle des bornes situées à intervalles de 19,3 km (12 mi) le long de la frontière.

En même temps qu'elle travaillait au levé GPS, l'équipe a effectué le dégagement des broussailles et des arbres entre les bornes 118A et 132 sur une largeur de 6,1 m (ligne d'horizon).

Un citoyen canadien peut se compter chanceux du passage fortuit d'une équipe américaine dirigée par Phil Hargrove, le 24 juillet. Ce jour-là, Phil et son équipe cherchaient à repérer la borne 199 le long d'une section isolée de la frontière séparant l'État de Washington et la Colombie-Britannique lorsqu'ils ont remarqué des rubans multicolores accrochés aux branches, des pierres disposées en forme de flèche au milieu de la route et, fixé à un panneau routier, un écriteau rédigé à la main par une personne réclamant de l'aide.



PDH 12-12 : L'enseigne aperçue le long du chemin forestier (Colombie-Britannique).

L'équipe, qui se dirigeait justement dans la direction indiquée, s'est frayé un chemin à l'aide de ses scies à chaîne jusqu'à l'endroit où se trouvait l'homme en détresse. La route était obstruée par des arbres cassés ou déracinés, résultat de récents orages, et l'équipe américaine a mis deux heures et demie avant d'atteindre enfin le camion canadien en panne. Le conducteur sauta de son camion en agitant les bras. Inutile de décrire sa surprise lorsqu'il a constaté que le camion arborait une plaque d'immatriculation du gouvernement américain. Après quatre jours de captivité en forêt et un « Merci les gars! » expéditif, ce gentleman s'en est sorti sain et sauf et personne n'en a plus entendu parler.



*Un citoyen canadien piégé dans la forêt, en compagnie d'un membre de l'équipe américaine sur le terrain, Ben Harris (Colombie-Britannique).*



*BCC 01-12 : L'ancienne maison des douanes au point d'entrée de Grand Forks, C.-B. (Washington/Colombie-Britannique)*

## AUTRES ACTIVITES D'ENTRETIEN

Une équipe canadienne a été déployée le long d'un tronçon des hautes terres du Québec afin de redéfinir et réinstaller sept médaillons frontaliers détruits en 2010.

Une autre équipe canadienne a réalisé la reconnaissance de bornes le long de la ligne Sud (bornes 276 à 308), de la ligne Sud-Ouest (bornes 193 à 276) et des hautes terres (bornes 314 à 322-9).

Une équipe américaine a procédé à l'inspection de deux contrats octroyés pour des travaux d'éclaircie sur une distance de 121 km (75,6 mi) le long de la frontière Alaska/Yukon. L'équipe a également supervisé un contrat accordé pour des travaux d'éclaircie le long de la frontière du 49<sup>e</sup> parallèle entre le Dakota du Nord et le Manitoba, près des collines Turtle.

Une autre équipe américaine a effectué des levés topométriques sur la rive orientale du lac Osoyoos et sur les rives orientale et occidentale du lac Kococanusa, entre l'État de Washington et la Colombie-Britannique, en prévision de futures installations de marqueurs d'alignement.

Ces dernières années, on a eu recours aux équipes du Glacier National Park (Montana/Alberta) pour dégager la frontière sur une distance d'environ 6,4 km (4 mi) entre les bornes 266 et 268.



*PDH 15-12 : Une hacheuse-ansileuse quitte la borne 267 (Montana/Alberta).*

Une équipe américaine a également été déployée pour vérifier l'emplacement actuel des bornes 39, 40 et 41 dans la région de la montagne Sumas, au sud d'Abbotsford (B.-C.). De brèves observations GPS statiques ont été effectuées à l'emplacement de trois bornes, qui ont été retrouvées « en bon état ». Les distances entre ces trois bornes montrent des divergences par rapport aux distances publiées et les données de ce nouveau levé permettront de faciliter les recherches visant à résoudre ces écarts.

Au moins deux fois l'an, les commissaires et leurs commissaires-adjoints se rencontrent en personne pour discuter des questions d'entretien des frontières, établir les priorités et approuver divers documents. Les procès-verbaux de ces réunions font ensuite l'objet d'un « compte rendu des décisions » produit en double exemplaire et signé par les deux commissaires.

Lors d'un séjour à Washington où il assistait à des réunions et à des séances de formation, le personnel de la Commission a eu la chance d'assister à une cérémonie de remise de prix présidée par la Commission mixte internationale, dans le penthouse du Département d'État.



La majorité des membres du personnel de la CFI étaient rassemblés au Département d'État, à Washington D.C. De gauche à droite : Bryan Cloutier, Phil Hargrove, Kevin Bagwell, Kyle Hipsley (commissaire intérimaire des États-Unis), Peter Sullivan (commissaire du Canada), Joe Harrietha, Bob Johnson, Joel Petit, JT Moore et Daniel Fortin.

## **INSPECTIONS DES COMMISSAIRES SUR LE TERRAIN**

Dans le cadre de leur mandat, les commissaires et leurs commissaires-adjoint sont chargés de l'inspection périodique de diverses sections de la frontière ainsi que du travail de leurs équipes. Le 27 juin, le commissaire Sullivan et le commissaire intérimaire Hipsley ont inspecté le travail effectué par une équipe américaine à trois points d'entrée de la région de Kootenay Ouest. Ces points d'entrée présentaient des problèmes de bornes nécessitant les directives des commissaires. Après la visite de ces sites, les commissaires ont eu l'occasion de se rendre au Seven Mile Dam sur la rivière Pend d'Oreille, en Colombie-Britannique. L'équipe de la CFI a dû traverser ce barrage pour accéder à une borne de contrôle.



PDH 08-12 : Le Seven Mile Dam (Colombie-Britannique)

En octobre, le commissaire Sullivan et le commissaire-adjoint Daniel Fortin ont inspecté le travail des équipes canadiennes le long de la rivière Saint-François et des lignes Sud et Sud-Ouest.

### **Résumé des communications**

Au cours de l'été 2012, JT Moore, ingénieur de la Commission pour les États-Unis, a fait une présentation à l'International Boundaries Research Unit (IBRU) à Durham, en Angleterre. La présentation portait sur l'histoire de la CFI et présentait les défis auxquels la Commission doit constamment faire face pour assurer une « démarcation efficace de la frontière ».

M. Moore a aussi fait un exposé devant le National Boundaries Group (NBG), un réseau rassemblant les organismes gouvernementaux américains chargés de définir et de tenir à jour, pour le compte du gouvernement des États-Unis, tout type d'information numérique, en particulier celle portant sur les frontières numériques.

Durant les mois d'hiver, les agents sur le terrain de la section américaine effectuent des visites de routine aux points d'entrée américains et canadiens dans le but de s'assurer que tout le personnel connaît la CFI et son mandat. Ils participent également aux réunions tenues par la « Borderline Task Force », réunions au cours desquelles les organismes fédéraux et des États relevant de leur zone d'activités se penchent sur les problèmes liés aux frontières.

## **PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2013**

### ***Section américaine***

- Travaux d'éclaircie sur une distance de 125 km (78 mi) sur la ligne Nord (ME/N.-B.).
- Entretien et érection de bornes le long de la rivière Saint-François (ME/Québec et N.-B.).
- Essais de forage sur la frontière située dans le lac Champlain en vue de l'installation de marqueurs d'alignement.
- Établissement de contacts avec les propriétaires fonciers américains le long du ruisseau Halls (VT/Québec).
- Travaux d'éclaircie sur une distance de 58 km (36 mi) le long du 49<sup>e</sup> parallèle, près des collines Pembina.
- Travaux de reconnaissance et d'entretien de bornes le long du 49<sup>e</sup> parallèle (MN et ND/Ont. et Man.).
- Dégagement de la percée frontalière sur une distance de 4,8 km (3 mi) dans le Glacier National Park (MT/Alb.).
- Nouveaux levés sur une partie de la frontière le long du 49<sup>e</sup> parallèle, à l'ouest du Glacier National Park.
- Reconstruction d'une borne repère à l'embouchure du détroit Juan de Fuca.

### ***Section canadienne***

- Installation d'obélisques décoratifs à divers points d'entrée le long de la ligne Ouest, notamment à Blackpool, à Lacolle, à Covey Hill et à Franklin Centre.
- Réparation et installation de bornes le long de la ligne Ouest (NY/Québec).
- Installation de marqueurs de type carsonite le long de la ligne Ouest (VT/Québec) entre les bornes 519A et 569.
- Travaux de reconnaissance des bornes repères le long du fleuve St-Laurent, du lac Ontario, du lac Érié et du lac Supérieur.
- Nouveaux levés de certains segments des lignes Sud-Ouest et Sud (ME/QC) entre les bornes 178 et 308.
- Travaux d'éclaircie le long du 141<sup>e</sup> méridien (AK/YK) entre les bornes 157 et 187.

## **QUESTIONS REGLEMENTAIRES**

Une partie du mandat de la CFI consiste à réglementer toute construction érigée à l'intérieur de l'éclaircie de 20 pi. Par conséquent, les commissaires ont donné leur autorisation pour les projets suivants :

- Améliorations du système de priorité FAST pour les camions; Blaine, Washington/ Douglas, Colombie-Britannique
- Gazoduc d'éthane; Tioga, Dakota du Nord/Empress, Alberta

## **SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (SIG)**

Le développement du SIG de la CFI a été achevé en 2012. Le système est maintenant en mesure de produire de nouvelles cartes et données additionnelles. L'enrichissement des bases de données se poursuivra de façon permanente, de même que les efforts concernant le développement de nouvelles applications servant à améliorer les activités courantes.

## RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier présente l'état exact des sommes totales dépensées par chaque section au 31 mars 2012 pour l'entretien de la frontière internationale sous l'article IV du traité de 1925. Il s'agit d'une traduction du rapport certifié par les commissaires en date du 16 avril. 2013.

	Dépensé par la section Américaine (\$ US)	Dépensé par La section canadienne (\$ CA)
<b>Total au 31 mars 2011</b>	<b>16 315 576,57 \$</b>	<b>19 844 330,94 \$</b>
<b><u>Du 1 avril 2011 au 31 mars 2012</u></b>		
Les Hautes Terres – contrat d'éclaircie Zone 1		114 442,00 \$
Les Hautes Terres – contrat d'éclaircie Zone 2		214 750,00 \$
141 <sup>ième</sup> méridien – contrat d'éclaircie	741 512,96 \$	
49 <sup>ième</sup> parallèle – remplacement de borne (Lake Kooconusa)	8 679,88 \$	
Ligne ouest – réparation et reconstruction de bornes		170 153,21 \$
Ligne ouest (QC/VT-NY) arpentage		47 631,72 \$
Ligne ouest (QC/VT) – arpentage & supervision de contrat d'éclaircie		53 138,42 \$
49 <sup>ième</sup> parallèle, borne déplacée (Point Roberts)	17 553,33 \$	
Inspection de contrats d'éclaircie		5 004,85 \$
49 <sup>ième</sup> parallèle (WA/BC) – arpentage et pose de bornes	200 192,86 \$	
Lac des Bois au lac Supérieur – retracement et réparation de bornes de référence	134 770,34 \$	
Glacier Park (MA/AB) – éclaircie -	38 091,00 \$	
Rivière St-François (QC/MA) – abornement et arpentage	99 076,46 \$	
Ligne ouest (NY/QC) – éclaircie	30 555,18 \$	
Ligne ouest (NY/QC) – contrat d'éclaircie		159 315,00 \$
Contrat d'arpentage topographique – rivière Richelieu, lac Champlain et lac Memphrémagog		23 495,00 \$
Base de données de la section américaine	21 299,00 \$	
Disques d'arpentage Bernsten	25 385,00 \$	
Trimble GPS RTK Radio	2 756,25 \$	
Camionnette – bureau du Maine	34 844,26 \$	
Frais de license ESRI		14 390,00 \$
Développement du GIS/Cartographie		33 549,45 \$
Trimble GPS, station totale et Trimble Business Center		68 570,79 \$
Achat de camionnette		29 984,20 \$
Entretien de véhicules		12 427,50 \$
Services de soutien technique sur le terrain (RNCAN)		20 920,23 \$
Compilation de base de données des propriétaires		19 145,38 \$
	<b>1 354 716,52 \$</b>	<b>986 917,75 \$</b>
<b>Sous-total pour 2011-12</b>	<b>1 354 716,52 \$</b>	<b>986 917,75 \$</b>
<b>Total au 31 mars 2012</b>	<b>17 670 293,09 \$</b>	<b>20 831 248,69 \$</b>

NOTE: La variation du taux de change n'est pas reflétée dans les dépenses totales pour chaque pays.

## PLAN D'ENTRETIEN

\* Le pourcentage d'achèvement se rapporte au projet entier.  
Certains projets couvrent plusieurs années (2 à 4 ans)

ANNÉE	PROJET	ACHÈVEMENT
2011	<i>Baie de Passamaquoddy, inspection &amp; éclaircie</i>	<i>Achévé en 2010</i>
	<i>Ligne Nord &amp; ruisseau Monument, éclaircie (projet de 2 ans)</i>	<i>Reporté en 2017</i>
	<i>Rivière St. François, éclaircie</i>	<i>Travaux futurs</i>
	<i>Lignes sud et sud-ouest, éclaircie (3 year project)</i>	<i>Travaux futurs</i>
	<i>Hautes terres (Section S.-O.), éclaircie (Projet de 3 ans)</i>	<i>Achévé en 2011</i>
	<i>Ligne Ouest (Vt- Que), éclaircie &amp; abornement (projet de 3 ans)</i>	<i>Achévé à 80%</i>
	<i>Ligne Ouest (NY- Que), éclaircie &amp; abornement (projet de 2 ans)</i>	<i>Achévé à 50%</i>
	<i>Rivière Détroit, inspection &amp; abornement</i>	<i>Reporté en 2012</i>
	<i>Lake Sup. To Rainy River, abornement &amp; éclaircie (projet de 2 ans)</i>	<i>Achévé à 50%</i>
	<i>49ième parallèle (Pemb.-Turtle Mts.), éclaircie (projet de 2 ans)</i>	<i>Travaux futurs</i>
	<i>Rivière Ste. Marie, inspection &amp; abornement</i>	<i>Achévé à 5%</i>
	<i>Ligne Ouest ré-arpentage</i>	<i>Achévé à 60%</i>
	<i>Mise en oeuvre de la technologie GIS et calculs d'arpentage (projet de 3 ans)</i>	<i>Achévé à 80%</i>
	<i>Cartographie de la frontière (projet de 3 ans)</i>	<i>Achévé à 40%</i>
	<i>Ligne nord &amp; ruisseau Monument, éclaircie (projet de 2 ans)</i>	<i>Achévé à 95%</i>
	<i>Rivière à la Pluie, inspection &amp; abornement (projet de 2 ans)</i>	<i>Achévé à 80%</i>
	<i>141<sup>st</sup> Meridian, éclaircie (4 year project)</i>	<i>Achévé à 25%</i>
	<i>(Prairies), abornement &amp; 49ième parallèle éclaircie</i>	<i>Achévé à 50%</i>
	<i>49ième parallèle Réarpentage (MT-AB)</i>	<i>Travaux futurs</i>
	<i>Glacier-Wateron Éclaircie</i>	<i>Travaux futurs</i>

ANNÉE	PROJET	ACHÈVEMENT
2012	Ligne nord & ruisseau Monument, éclaircie (projet de 2 ans)	Reporté en to 2017
	Branche S.-O de la rivière St-Jean, insp. & abornement	Travaux futurs
	Ruisseau Hall, éclaircie	
	Ligne Ouest (VT- Que), éclaircie & abornement (projet de 3 ans)	
	Ligne Ouest (NY- Que), éclaircie & abornement (projet de 2 ans)	Prévu pour 2013
	Lac Supérieur à la rivière à la pluie, inspection & abornement (projet de 2 ans)	Achevé à 50%
	141ième méridien, éclaircie (projet de 4 ans)	40%
	49ième parallèle (Pemb.- Turtle Mts.), éclaircie (projet de 2 ans)	Travaux futurs
	Tours Pt. Roberts Range Towers, inspection & réparation	
	Fleuve St-Laurent, inspection & abornement	
	Rivière Niagara, inspection & abornement	
	Démarcation des eaux transfrontalières (projet de 2 ans)	
	arpentage 49ième parallèle (ID-MT au Glacier NP) (projet de 2 ans)	
	arpentage 141 <sup>ème</sup> méridien (projet de 2 ans)	
	Pt. Roberts entretien d'éclaircie	
2013	Branche S.-O de la rivière St-Jean, insp. & abornement	Travaux futurs
	Les Hautes terres (Section N.-E.), éclaircie (projet de 3 ans)	Achevé en 2010
	Ligne Ouest (N.Y.- Que), éclaircie & abornement (projet de 2 ans)	Travaux futurs
	49ième parallèle (Minn.- Man.), éclaircie (projet de 2 ans)	
	49ième parallèle (Fraser & Columbia V.), éclaircie	
	Arpentage 49ième parallèle (ID-MT to Glacier NP) (projet de 2 ans)	
2014	Baie de Passamaquoddy, inspection & éclaircie	Travaux futurs
	Les Hautes terres (Section N.-E.), éclaircie (projet de 3 ans)	Achevé en 2010
	Ligne Ouest (N.Y.- Que), éclaircie & abornement (projet de 2 ans)	Travaux futurs
	49ième parallèle (Minn.- Man.), éclaircie (projet de 2 ans)	
	141ième méridien Imagery	
	Glacier Waterton Éclaircie	

ANNÉE	PROJET	ACHÈVEMENT
2015	<i>Lignes Sud &amp; sud-ouest, éclaircie (projet de 3 ans)</i>	<i>Travaux futurs</i>
	<i>Les Hautes terres (Section N.-E.), éclaircie (projet de 3 ans)</i>	Achevé en 2010
	<i>49ième parallèle (Foothills to W. Koot.), éclaircie</i>	<i>Travaux futurs</i>
	<i>S.E. Alaska, éclaircie (projet de 3 ans)</i>	
	<i>Pt. Roberts Range Towers, inspection &amp; refurbish</i>	
	<i>St. Clair River, inspection &amp; abornement</i>	
<i>Glacier Waterton Éclaircie</i>		

2016	<i>Lignes Sud &amp; sud-ouest, éclaircie (projet de 3 ans)</i>	<i>Travaux futurs</i>
	<i>Les Hautes terres (S.W. Section), éclaircie (projet de 3 ans)</i>	
	<i>Ligne Ouest (Vt- Que), éclaircie &amp; abornement (projet de 3 ans)</i>	
	<i>Fleuve St-Laurent, inspection &amp; abornement</i>	
	<i>Rivière à la Pluie, inspection &amp; abornement (projet de 2 ans)</i>	
	<i>49ième parallèle (Foothills à W. Koot.), éclaircie</i>	
	<i>49ième parallèle (Fraser &amp; Columbia V.), éclaircie</i>	
	<i>S.E. Alaska, éclaircie (projet de 3 ans)</i>	
	<i>Glacier Waterton Éclaircie</i>	
	<i>Eaux transfrontalières Inspection et éclaircie</i>	

2017	<i>Baie de Passamaquoddy, inspection &amp; éclaircie</i>	<i>Travaux futurs</i>
	<i>Ligne nord &amp; ruisseau Monument, éclaircie (projet de 2 ans)</i>	
	<i>Rivière St-Jean, inspection &amp; abornement</i>	
	<i>Rivière St-François, éclaircie &amp; cartographie</i>	
	<i>Lignes Sud &amp; sud-ouest, éclaircie (projet de 3 ans)</i>	
	<i>Les Hautes terres (S.W. Section), éclaircie (projet de 3 ans)</i>	
	<i>Ligne Ouest (Vt- Que), éclaircie &amp; abornement (projet de 3 ans)</i>	
	<i>Rivière Ste. Marie, inspection &amp; abornement</i>	
	<i>Rivière à la Pluie, inspection &amp; abornement (projet de 2 ans)</i>	
	<i>49ième parallèle (Pemb.-Turtle Mts.), éclaircie</i>	
	<i>49ième parallèle (Foothills to W. Koot.), éclaircie</i>	
	<i>S.E. Alaska, éclaircie (projet de 3 ans)</i>	
<i>Glacier Waterton Éclaircie</i>		

## ANNEXE A

### Détail des travaux d'entretien

Saison terrain 2012

**Table 1: Légende**

<b>Type de borne frontière</b>	MON	Borne frontière ou point d'inflexion
	TP	Point tournant frontalier
	RM	Borne de référence ou repère
	LM	Marque d'alignement
	BP	Point frontalier (non marqué)
<b>Reconnaissance</b>	G	Retrouvée en bon état
	F	Retrouvée dans un état acceptable (nécessite des réparations mineures)
	PO	Retrouvée en piètre état (nécessite des réparations majeures)
	D	Détruite (la borne a disparu mais on en a retrouvé la trace)
	NR	Non trouvée (aucune trace n'a été retrouvée, ou les recherches étaient insuffisantes)
<b>Établie</b>	NM	Nouvelle borne construite (à un nouvel endroit)
	R	Renouvelée (au même endroit)
<b>Réparée</b>	MI	Réparations mineures (fissures réparées/mise d'aplomb/entassement du sol à la base/etc.)
	MA	Réparations majeures (installation d'une nouvelle borne/remplacement total ou partiel de la base/recouvrement de la base/etc.)
<b>Peinte</b>	MP	Borne peinte
<b>Décrite</b>	DU	Description mise à jour
	ND	Nouvelle description (nouvelle borne seulement)
<b>Photo</b>	P	Photographié
	NP	Non photographié
<b>Borne arpentée</b>	S	Arpentage effectué afin de déterminer les coordonnées de la borne

**Table 2: Source de la rivière St. Croix au fleuve Saint-Laurent**

#### Ligne Nord (Maine-New Brunswick)

Ligne Nord (Maine-New Brunswick)							
Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparées	Peintes	Description	Photo	Borne arpentée
Mon 19A1	G			MP		P	
Mon 19A2	G			MP		P	
Mon 19A3	G			MP		P	
Mon 19A4	G			MP		P	

**Table 3: Source de la rivière St. Croix au fleuve Saint-Laurent**

**Rivière Saint-François (Maine-Québec)**

Rivière Saint-François (Maine-Québec)							
Type de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Établie	Painted	Décrite	Photo	Borne arpentée
RM S-137A50	G						
RM S-138A	G						
RM S-139	G						
RM S-142	G						
RM S-145	G						
RM S-147	G						
RM S-149	G			MP			S
RM S-151	G			MP			S
RM S-152	G			MP			S
RM S-155A	PO			MP			
RM S-156	G			MP			S
RM S-159A	G			MP			S
RM S-160A	G			MP			S
RM S-161A	G			MP			S
RM S-162	PO			MP			
RM S-165	G			MP			S
RM S-166	G			MP			S
RM C-131A	G						
RM C-132	G						
RM C-133	PO			MP		P	S
RM C-134	G						
RM C-134A	G			MP		P	S
RM C-135	PO			MP		P	S
RM C-136	PO			MP		P	S
RM C-137	PO			MP		P	S
RM C-138	PO			MP		P	S
RM C-139	PO			MP		P	S
RM C-140	D						
RM C-141	G						
RM C-143	G						
RM C-144A	G						
RM C-145	NR						
RM C-148	G						
RM C-154A	G			MP			S
RM C-159	G			MP			
RM C-161	G			MP			S

Rivière Saint-François (Maine-Québec)							
Type de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Établie	Painted	Décrite	Photo	Borne arpentée
RM C-162	G			MP			
RM C-169A	PO			MP			
RM C-171	G			MP			S
TP 361	PO						
TP 362	G						
TP 363	G						
LM 363A	D						
LM 385A	G						
TP 386	G						
TP 391	G						
TP 392	G						
LM 392A	G						
LM 394A	NR						
TP 395	G						
TP 396	G						
LM 396A	NR						
TP 397	G						
LM 397A	G						
TP 406	G						
TP 407	G						
LM 407A	G						
LM 417A	G						
TP 418	G						
LM 418A	D						
LM 420A	G						
TP 421	G						
LM 421A	D						
TP 426	G						
TP 427	G						
LM 427A	G						
LM 429A	PO						
TP 430	PO						
TP 431	D						
TP 432	G						
TP 433	PO						
LM 433A	G						
TP 439	G						
LM 439A	NR						
LM 440A	G						
TP 441	G						

Rivière Saint-François (Maine-Québec)							
Type de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Établie	Painted	Décrite	Photo	Borne arpentée
LM 441A	NR						
LM 441B	G						
TP 442	G						
TP 443	G						
LM 443A	G						
LM 445A	NR						
LM 445B	NR						
LM 446A	G						
TP 447	G						
TP 448	G						
LM 452A	D						
LM 453A	G						
LM 453B	PO						
LM 453C	G						
TP 454	G						
TP 455	G						
LM 455A	G						
TP 463	G						
TP 464	G						
LM 464A	G						
LM 493A	G						
LM 493B	G						
LM 494A	G						
TP 495	G						
LM 495A	D						
LM 499A	G			MP		P	S
TP 501	G			MP		P	S
TP 502	G			MP		P	S
TP 503	G			MP		P	S
TP 504	G			MP		P	S
TP 505	G			MP		P	S
TP 506	G			MP		P	S
TP 507	G			MP		P	S
LM 508A	D						
TP 509	G			MP		P	S
LM 509A	G			MP		P	S
LM 509B	G			MP		P	S
TP 511	G			MP		P	S
TP 512	G			MP		P	S
TP 513	G			MP		P	S

Rivière Saint-François (Maine-Québec)							
Type de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Établie	Painted	Décrite	Photo	Borne arpentée
LM 513A	G			MP		P	S
LM 514A	G			MP		P	S
TP 515	G			MP		P	S
LM 515A	G			MP		P	S
LM 516A	G			MP		P	S
LM 516B	G			MP		P	S
LM 518A	G			MP		P	S
TP 519	G			MP		P	S
LM 519A	G			MP		P	S
LM 520A	G			MP		P	S
LM 520B	G			MP		P	S
TP 522	G			MP		P	S
TP 523	G			MP		P	S
LM 524A	G			MP		P	S
TP 525	G			MP		P	S
LM 525A	G			MP		P	S
LM 526A	G			MP		P	S
LM 526B	G			MP		P	S
LM 527A	G			MP		P	S
TP 528	G			MP		P	S
TP 529	G			MP		P	S
LM 529A	G			MP		P	S
TP 530	G			MP		P	S
LM 530A	G			MP		P	S
LM 530B	G			MP		P	S
LM 530C	G			MP		P	S
LM 531A	G			MP		P	S
TP 532	G			MP		P	S
LM 532A	G			MP		P	S
LM 535A1	G			MP		P	S
TP 536	G			MP		P	S
TP 537	G			MP		P	S
LM 537A	G			MP		P	S
LM 538A	G			MP		P	S
TP 539	G			MP		P	S
LM 539A	D						
TP 540	G			MP		P	S
LM 540A	D						
LM 541A	G			MP		P	S
LM 541B	G			MP		P	S

Rivière Saint-François (Maine-Québec)							
Type de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Établie	Painted	Décrite	Photo	Borne arpentée
LM 542A	D						
LM 542B	G			MP		P	S
LM 543A	G			MP		P	S
LM 543B	G			MP		P	S
LM 568A	G			MP		P	S
TP 569	G			MP		P	S
LM 570A	D						
LM 571A	G			MP		P	S
LM 571B	D						
LM 571C	G			MP		P	S
TP 572	G			MP		P	S
LM 572A	G			MP		P	S
LM 573A	G			MP		P	S
LM 573B	D						
LM 574A	G			MP		P	S
LM 574B	G			MP		P	S
LM 579A	G			MP		P	S
LM 579B	G			MP		P	S
LM 580A	G			MP		P	S
TP 581	G			MP		P	S
LM 583A	G			MP		P	S
LM 583B	D						
LM 584A	G			MP		P	S
LM 584B	G			MP		P	S
LM 588A	G			MP		P	S
TP 589	G			MP		P	S
LM 589A	G			MP		P	S
LM 591A	G			MP		P	S
TP 592	G			MP		P	S
LM 594A	G			MP		P	S
LM 603A	G			MP		P	S
LM 603B	G			MP		P	S
TP 606	G			MP		P	S
LM 606A	G			MP		P	S
LM 607A	G			MP		P	S
LM 607B	G			MP		P	S
LM 619A	G			MP		P	S
TP 620	G			MP		P	S
LM 620A	G			MP		P	S
LM 627A	G			MP		P	S

Rivière Saint-François (Maine-Québec)							
Type de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Établie	Painted	Décrite	Photo	Borne arpentée
TP 628	G			MP		P	S
LM 628A	G			MP		P	S
LM 637A	G			MP		P	S
LM 637B	G			MP		P	S
LM 641A	G			MP		P	S
LM 642A	G			MP		P	S
LM 693A	G			MP		P	S
TP 695	G			MP		P	S
LM 695A	G			MP		P	S
LM 698A	G			MP		P	S
LM 698B	G			MP		P	S
LM 699A	G			MP		P	S
LM 699B	G			MP		P	S
LM 700A	G			MP		P	S
LM 700B	G			MP		P	S
LM 701A	G			MP		P	S
LM 701B	G			MP		P	S

**Table 4: Source de la rivière St. Croix au fleuve Saint-Laurent**  
**Lignes Sud et Sud-Ouest (Maine-Québec)**

Lignes Sud et Sud-Ouest (Maine-Québec)							
Type de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Établie	Painted	Décrite	Photo	Borne arpentée
MON 193	G					P	
MON 194	G					P	
MON 195	G					P	
MON 195D	G					P	
MON 195A-88	G					P	
MON 195B	G					P	
MON 195C	G					P	
MON 196	G					P	
MON 197	G					P	
MON 198	G					P	
MON 198A-88	G					P	
MON 198B	G					P	
MON 199	G					P	
MON 200-88	G					P	

Lignes Sud et Sud-Ouest (Maine-Québec)							
Type de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Établie	Painted	Décrite	Photo	Borne arpentée
MON 201	G					P	
MON 201A	G					P	
MON 201B	G					P	
MON 202	G					P	
MON 202A	G					P	
MON 202A1	G					P	
MON 202B	G					P	
MON 202B1	G					P	
MON 202C1	G					P	
MON 203	G					P	
MON 203A	G					P	
MON 204	G					P	
MON 205	G					P	
MON 206	G					P	
MON 207	G					P	
MON 207A	G					P	
MON 207B	G					P	
MON 208	G					P	
MON 208A	G					P	
MON 208B	G					P	
MON 209	G					P	
MON 210	G					P	
MON 210A	G					P	
MON 211	G					P	
MON 211A	G					P	
MON 211B	G					P	
MON 212	G					P	
MON 212A	G					P	
MON 212B to MON 214 were not visited							
MON 215	G					P	
MON 216 AND 217	G					P	
MON 218	G					P	
MON 218A	G					P	
MON 218B	G					P	
MON 218C	G					P	
MON 218D	G					P	
MON 219	G					P	
MON 219A to MON 263A were not visited							
MON 264	G					P	

## Lignes Sud et Sud-Ouest (Maine-Québec)

Type de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Établie	Painted	Décrite	Photo	Borne arpentée
MON 265	G					P	
MON 265A	G					P	
MON 265B	PO					P	
MON 266	G					P	
MON 267	G					P	
MON 267A	F					P	
MON 268	G					P	
MON 268A	G					P	
MON 268B	G					P	
MON 269	G					P	
MON 269A	G					P	
MON 270	G					P	
MON 271	G					P	
MON 271A	G					P	
MON 272	G					P	
MON 272A	G					P	
MON 273	G					P	
MON 274	G					P	
MON 275	G					P	
MON 276	G					P	
MON 277	G					P	
MON 278	G					P	
MON 279	G					P	
MON 280	G					P	
MON 280A	NR						
MON 281	G					P	
MON 281A	G					P	
MON 291A	G					P	
MON 282	G					P	
MON 282A	G					P	
MON 283	G					P	
MON 283A	G					P	
MON 284	G					P	
MON 285	G					P	
MON 286	G					P	
MON 287	G					P	
MON 287A1	PO					P	
MON 287A	F					P	
MON 287B	G					P	
MON 288	G					P	

Lignes Sud et Sud-Ouest (Maine-Québec)							
Type de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Établie	Painted	Décrite	Photo	Borne arpentée
MON288A-91	G					P	
MON 289	G					P	
MON 290	G					P	
MON 291	G					P	
MON 292	G					P	
MON 293	G					P	
MON 293A	G					P	
MON 294	G					P	
MON 294A	G					P	
MON 295	G					P	
MON 296	G					P	
MON 296A	NR						
MON 297-91	G					P	
MON 297A	G					P	
MON 298	G					P	
MON 299	G					P	
MON 299A	G					P	
MON 300	G					P	
MON 301-91	G					P	
MON 301A	G					P	
MON 302	G					P	
MON 303	G					P	
MON 304	G					P	
MON 305	G					P	
MON 306	G					P	
MON 307	G					P	
MON 308	PO					P	

**Table 5: Source de la rivière St. Croix au fleuve Saint-Laurent**  
**Branche Sud-Ouest de la rivière St. Jean (Maine-Quebec)**

Branche Sud-Ouest de la rivière St. Jean (Maine-Quebec)							
Type de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Établie	Painted	Décrite	Photo	Borne arpentée
RM 309	G					P	

**Table 6: Source de la rivière St. Croix au fleuve Saint-Laurent (Suite)**

**Les Hautes Terres (Maine-Québec)**

Les Hautes Terres (Maine-Québec)							
Type de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Établie	Painted	Décrite	Photo	Borne arpentée
MON 314	G					P	
MON 314.1	G					P	
MON 314.2	G					P	
MON 314.3	G				DU	P	
MON 314.4	G					P	
MON 314.5	G					P	
MON 314.6	G					P	
MON 314.7	G					P	
MON 314.8	F				DU	P	
MON 314.9	G					P	
MON 314.10	G				DU	P	
MON 314.11	G					P	
MON 315	F			MP		P	
MON 315.1	PO					P	
MON 315.2	G					P	
MON 315.3	G					P	
MON 315.4	G					P	
MON 315.5	G					P	
MON 315.6	G					P	
MON 316	G			MP		P	
MON 316.1	G					P	
MON 316.2	G					P	
MON 316.3	G					P	
MON 316.4	G					P	
MON 317	G			MP		P	
MON 317.1	G					P	
MON 317.2	G					P	
MON 317.3	G					P	
MON 318	G			MP		P	
MON 318.1	G					P	
MON 318.2	G					P	
MON 318.3	G					P	
MON 318.4	G					P	
MON 318.5	G					P	
MON 318.6	G					P	
MON 318.7	G					P	
MON 318.8	G					P	
MON 318A	G			MP		P	

Les Hautes Terres (Maine-Québec)							
Type de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Établie	Painted	Décrite	Photo	Borne arpentée
MON 318B	G			MP		P	
MON 318.9	G					P	
MON 318.10	G					P	
MON 318.11	G					P	
MON 319	G					P	
MON 319.1	G				DU	P	
MON 319.2	G					P	
MON 319.3	G					P	
MON 319.4	G					P	
MON 319.5	G					P	
MON 319.6	G					P	
MON 319.7	G					P	
MON 319.8	G					P	
MON 319.9	G					P	
MON 319.10	G				DU	P	
MON 319.11	G					P	
MON 319.12	G					P	
MON 319.13	G					P	
MON 319.14	F					P	
MON 319.15	G					P	
MON 319.16	G					P	
MON 319.17	G					P	
MON 319.18	G					P	
MON 319.19	G					P	
MON 319.20	G					P	
MON 319.21	G					P	
MON 319.22	G					P	
MON 319.23	G					P	
MON 319.24	G					P	
MON 319.25	G				DU	P	
MON 319.26	G					P	
MON 319.27	G					P	
MON 319.28	G					P	
MON 319.29	G					P	
MON 319.30	F					P	
MON 319.31	G				DU	P	
MON 319.32	G				DU	P	
MON 320	D					P	
MON 320.1	G					P	
MON 320.2	G					P	
MON 320.3	G					P	

Les Hautes Terres (Maine-Québec)

Type de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Établie	Painted	Décrite	Photo	Borne arpentée
MON 320.4	G					P	
MON 320.5	G					P	
MON 320.6	G					P	
MON 320.7	G					P	
MON 320.8	G					P	
MON 320.9	F					P	
MON 320.10	G				DU	P	
MON 320.11	G					P	
MON 320.12	G					P	
MON 320.13	G					P	
MON 320.14	G					P	
MON 320.15	G					P	
MON 320.16	G					P	
MON 320.17	G					P	
MON 320.18	G				DU	P	
MON 320.19	G					P	
MON 320.20	G					P	
MON 320.21	G					P	
MON 320.22	G					P	
MON 320.23	PO					P	
MON 320.24	G					P	
MON 320.25	G					P	
MON 320.26	G					P	
MON 320.27	F					P	
MON 320.28	G					P	
MON 321	G			MP		P	
MON 321.1	F					P	
MON 321.2	G					P	
MON 321.3	G					P	
MON 321.4	G					P	
MON 321.5	G					P	
MON 321.6	G					P	
MON 321.7	G					P	
MON 321.8	F					P	
MON 321.9	F					P	
MON 321.10	G				DU	P	
MON 321.11	G					P	
MON 321.12	G					P	
MON 321.13	G					P	
MON 321.14	F					P	
MON 321.15	G					P	

Les Hautes Terres (Maine-Québec)

Type de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Établie	Painted	Décrite	Photo	Borne arpentée
MON 321.16	G					P	
MON 321.17	G					P	
MON 321.18	F					P	
MON 321.19	G					P	
MON 321.20	G					P	
MON 321.21	G					P	
MON 321.22	G					P	
MON 321.23	G					P	
MON 321.24	G					P	
MON 321.25	G					P	
MON 321.26	G					P	
MON 321.27	G					P	
MON 322	G			MP		P	
MON 322.1	G					P	
MON 322.2	G					P	
MON 322.3	G					P	
MON 322.4	G					P	
MON 322.5	G					P	
MON 322.6	G					P	
MON 322.7	G					P	
MON 322.8	G					P	
MON 322.9	G					P	
MON 322.10	G					P	
MON 322.11	G					P	
MON 322.12	G					P	
MON 322.13	G					P	
MON 322.14	G					P	
MON 387.15	G					P	S
MON 387.16	G					P	S
MON 387.17	D	R			ND	P	S
MON 387.18	G					P	S
MON 387.19	D	R			ND	P	S
MON 387.20	D	R			ND	P	S
MON 387.21	G					P	S
MON 387.22	PO	R			ND	P	S
MON 387.23	D	R			ND	P	S
MON 387.24	G					P	S
MON 387.25	F	R			ND	P	S
MON 387.26	G					P	S
MON 387.27	D	R			ND	P	S
MON 388	PO		MA		DU	P	

Les Hautes Terres (Maine-Québec)							
Type de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Établie	Painted	Décrite	Photo	Borne arpentée
MON 388.1	G					P	S

**Table 7: Source de la rivière St. Croix au fleuve Saint-Laurent**

**Ligne Ouest (Vermont-New York/Québec)**

Ligne Ouest (Vermont-New York/Québec)							
Type de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Établie	Painted	Décrite	Photo	Borne arpentée
MON 314	G					P	
MON 314.1	G					P	
MON 314.2	G					P	
MON 314.3	G				DU	P	
MON 314.4	G					P	
MON 314.5	G					P	
MON 314.6	G					P	
MON 314.7	G					P	
MON 314.8	F				DU	P	
MON 314.9	G					P	
MON 314.10	G				DU	P	
MON 314.11	G					P	
MON 315	F			MP		P	
MON 315.1	PO					P	
MON 315.2	G					P	
MON 315.3	G					P	
MON 315.4	G					P	
MON 315.5	G					P	
MON 315.6	G					P	
MON 316	G			MP		P	
MON 316.1	G					P	
MON 316.2	G					P	
MON 316.3	G					P	
MON 316.4	G					P	
MON 317	G			MP		P	
MON 317.1	G					P	
MON 317.2	G					P	
MON 317.3	G					P	
MON 318	G			MP		P	

Ligne Ouest (Vermont-New York/Québec)							
Type de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Établie	Painted	Décrite	Photo	Borne arpentée
MON 318.1	G					P	
MON 318.2	G					P	
MON 318.3	G					P	
MON 318.4	G					P	
MON 318.5	G					P	
MON 318.6	G					P	
MON 318.7	G					P	
MON 318.8	G					P	
MON 318A	G			MP		P	
MON 318B	G			MP		P	
MON 318.9	G					P	
MON 318.10	G					P	
MON 318.11	G					P	
MON 319	G					P	
MON 319.1	G				DU	P	
MON 319.2	G					P	
MON 319.3	G					P	
MON 319.4	G					P	
MON 319.5	G					P	
MON 319.6	G					P	
MON 319.7	G					P	
MON 319.8	G					P	
MON 319.9	G					P	
MON 319.10	G				DU	P	
MON 319.11	G					P	
MON 319.12	G					P	
MON 319.13	G					P	
MON 319.14	F					P	
MON 319.15	G					P	
MON 319.16	G					P	
MON 319.17	G					P	
MON 319.18	G					P	
MON 319.19	G					P	
MON 319.20	G					P	
MON 319.21	G					P	
MON 319.22	G					P	
MON 319.23	G					P	
MON 319.24	G					P	
MON 319.25	G				DU	P	
MON 319.26	G					P	

Ligne Ouest (Vermont-New York/Québec)							
Type de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Établie	Painted	Décrite	Photo	Borne arpentée
MON 319.27	G					P	
MON 319.28	G					P	
MON 319.29	G					P	
MON 319.30	F					P	
MON 319.31	G				DU	P	
MON 319.32	G				DU	P	
MON 320	D					P	
MON 320.1	G					P	
MON 320.2	G					P	
MON 320.3	G					P	
MON 320.4	G					P	
MON 320.5	G					P	
MON 320.6	G					P	
MON 320.7	G					P	
MON 320.8	G					P	
MON 320.9	F					P	
MON 320.10	G				DU	P	
MON 320.11	G					P	
MON 320.12	G					P	
MON 320.13	G					P	
MON 320.14	G					P	
MON 320.15	G					P	
MON 320.16	G					P	
MON 320.17	G					P	
MON 320.18	G				DU	P	
MON 320.19	G					P	
MON 320.20	G					P	
MON 320.21	G					P	
MON 320.22	G					P	
MON 320.23	PO					P	
MON 320.24	G					P	
MON 320.25	G					P	
MON 320.26	G					P	
MON 320.27	F					P	
MON 320.28	G					P	
MON 321	G			MP		P	
MON 321.1	F					P	
MON 321.2	G					P	
MON 321.3	G					P	
MON 321.4	G					P	

Ligne Ouest (Vermont-New York/Québec)							
Type de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Établie	Painted	Décrite	Photo	Borne arpentée
MON 321.5	G					P	
MON 321.6	G					P	
MON 321.7	G					P	
MON 321.8	F					P	
MON 321.9	F					P	
MON 321.10	G				DU	P	
MON 321.11	G					P	
MON 321.12	G					P	
MON 321.13	G					P	
MON 321.14	F					P	
MON 321.15	G					P	
MON 321.16	G					P	
MON 321.17	G					P	
MON 321.18	F					P	
MON 321.19	G					P	
MON 321.20	G					P	
MON 321.21	G					P	
MON 321.22	G					P	
MON 321.23	G					P	
MON 321.24	G					P	
MON 321.25	G					P	
MON 321.26	G					P	
MON 321.27	G					P	
MON 322	G			MP		P	
MON 322.1	G					P	
MON 322.2	G					P	
MON 322.3	G					P	
MON 322.4	G					P	
MON 322.5	G					P	
MON 322.6	G					P	
MON 322.7	G					P	
MON 322.8	G					P	
MON 322.9	G					P	
MON 322.10	G					P	
MON 322.11	G					P	
MON 322.12	G					P	
MON 322.13	G					P	
MON 322.14	G					P	
MON 387.15	G					P	S
MON 387.16	G					P	S

Ligne Ouest (Vermont-New York/Québec)							
Type de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Établie	Painted	Décrite	Photo	Borne arpentée
MON 387.17	D	R			ND	P	S
MON 387.18	G					P	S
MON 387.19	D	R			ND	P	S
MON 387.20	D	R			ND	P	S
MON 387.21	G					P	S
MON 387.22	PO	R			ND	P	S
MON 387.23	D	R			ND	P	S
MON 387.24	G					P	S
MON 387.25	F	R			ND	P	S
MON 387.26	G					P	S
MON 387.27	D	R			ND	P	S
MON 388	PO		MA		DU	P	
MON 388.1	G					P	S

**Table 8: Du golfe de Georgia à l'extrême point Nord-Ouest du lac des Bois  
49ième Parallèle (Washington, Idaho/Colombie-Britannique)**

49ième Parallèle (Washington, Idaho/Colombie-Britannique)							
Type de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Établie	Painted	Décrite	Photo	Borne arpentée
MON 155	G					P	S
Mon 156	G				DU	P	
Mon 157	G			MP	DU	P	S
Mon 158	G				DU	P	
Mon 159	F		MI		DU	P	
Mon 160	F		MI		DU	P	
Mon 162	F		MI		DU	P	
Mon 164	G				DU	P	
Mon 165	G			MP	DU	P	S
Mon 165A	G				DU	P	
Mon 165B	G				DU	P	
Mon 166	G				DU	P	
Mon 167	F		MI		DU	P	
Mon 168	G		MI		DU	P	
Mon 169	F		MI		DU	P	
Mon 170	F		MI		DU	P	
MON 171	G			MP		P	S
Mon 172	F		MI		DU	P	
Mon 173	G				DU	P	

49ième Parallèle (Washington, Idaho/Colombie-Britannique)

Type de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Établie	Painted	Décrite	Photo	Borne arpentée
Mon 174	F		MI		DU	P	
Mon 174A	G		MA	MP	DU	P	
Mon 174B	G		MA	MP	DU	P	S
Mon 175	PO		MA	MP	DU	P	
Mon 176	F		MI		DU	P	
Mon 177	F		MI		DU	P	
MON 181	G			MP		P	S
MON 181A		NM		MP		P	
MON 182	NR					NP	
Mon 183	G			MP	DU	P	S
MON 184	G					P	
MON 188	G			MP		P	S
MON 192	NR					NP	
MON 194	G			MP		P	S
MON 195	PO0					NP	
MON 199	G					P	S
MON 204	G			MP		P	S
MON 208	G					P	S
MON 216	G			MP		P	S
MON 224	G			MP		P	S
MON 229	F					P	S
MON 230	NR					NP	
MON 235	NR					NP	
MON 236	G			MP		P	S
MON 240	G					P	S
MON 243	G					P	
MON 244-70	G					P	
MON 246A	G					P	S
MON 247	G					NP	
MON 254	G					NP	
MON 256	G					P	S
MON 261	G					P	S

**Table 9: Du golfe de Georgia à l'extrême point Nord-Ouest du lac des Bois  
49ième Parallèle (Washington, Idaho/Colombie-Britannique)  
BORNES HARN & CBN RETROUVÉES**

Type de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Établie	Painted	Décrite	Photo	Borne arpentée
Turnbull	G						S
Kellogg	G						S
Foster	G						S
Onion Creek	G						S
R46	G						S
PRLA	G						S
Doak	G						S
89HP3C	G						S
Rogers	G						S
Dominion	N						
Dutch	G						S
L280	G						S
U512	G						S
Mineral	G						S

## ANNEXE B

### Sommaire des opérations d'entretien de la frontière

<b>BORNES</b>	
Retrouvées en bonne condition	415
Retrouvées en condition acceptable	35
Retrouvées en mauvaise condition	39
Retrouvées détruites	11
Non trouvées	9
Nouvelles	6
Renouvelées	12
Réparations mineures	18
Réparations majeures	21
Peintes	96
Descriptions mises à jour	122
Nouvelles descriptions	14
Photographiées	469
Non photographiées	72
Arpentées	236
<b>BORNES DE RÉFÉRENCE</b>	
Retrouvées en bonne condition	29
Retrouvées en condition acceptable	10
Retrouvées détruites	2
Non trouvées	1
Peintes	24
Photographiées	8
Non Photographiées	32
Arpentées	19
<b>MARQUES D'ALIGNEMENT (sur terre)</b>	
Retrouvées en bonne condition	92
Retrouvées en condition acceptable	2
Retrouvées détruites	13
Non trouvées	6
Peintes	71
Photographiées	71
Arpentées	71
<b>ÉCLAIRCIE</b>	
Ligne sud-ouest (Maine – Québec)	55.0 mi / 88.0 km
Ligne sud (Maine – Québec)	19.1 mi / 30.6 km
Ligne ouest (New York – Québec)	22.7 mi / 36.3 km
Rivière St-François (Maine – Québec)	2.6 mi / 4.2 km
141ième méridien (Alaska – Yukon)	47.0 mi / 75.2 km
49ième parallèle (North Dakota – Manitoba)	36.0 mi / 57.6 km
49ième parallèle, Glacier Park (Montana – Alberta)	3.1 mi / 5.0 km
<b>TOTAL D'ÉCLAIRCIE DÉGAGÉE</b>	<b>185.5 mi / 296.9 km</b>